

Inscription AQUAGYM Saison 2021-2022
de Octobre 2021 à Juin 2022

Les cours d'Aquagym reprendront à partir du **4/10/2021**. Ils ont lieu les lundis, mardis, et mercredis de 19h00 à 19h45 et de 19h15 à 20h45

Les inscriptions, auront lieu :

A partir du 29 septembre à partir de 12h30 dans les locaux de l'ASCL

Aucune inscription ne sera acceptée sans règlement et par téléphone.
Les inscriptions se feront par ordre d'enregistrement.

Vous devez vous présenter avec :

- Le bulletin d'inscription Aquagym
- 1 chèque de 90 € ou 2 chèques de 45 €
- 1 chèque de 14 € pour l'adhésion ASCL ainsi que la fiche de renseignements
- votre certificat médicale (au plus tard le 31 octobre 2021)

Attention : En l'absence des documents cités ci-dessus, votre inscription ne sera pas prise en compte

Toute inscription prise ne fera l'objet d'aucun remboursement quel que soit le motif

Un certificat médical est obligatoire et devra être transmis à l'A.S.C.L. le 31 octobre 2021 au plus tard.

Cordialement,

Pour le Président :
Les responsables de section

INSCRIPTION AQUAGYM POUR LA SAISON 2021-2022
(merci d'écrire lisiblement)

Règlement : 90 € + carte ASCL (de sept 2021 à aout 2022) à 14 €

Nom : _____

Prénom : _____

Tél portable: _____

Mail : _____

Salarié(e) /service _____

Retraité(e)

Je m'inscris au cours du :

<u>Aquagym dos :</u>	<u>Choix</u>	<u>Aquagym tonique :</u>	<u>Choix</u>
Mardi 19h (Jean Charles)		Lundi 19h (Killian)	
Mercredi 19h (Jean Charles)		Lundi 19h45 (Killian)	
		Mardi 19h45 (Jean Charles)	
		Mercredi 19h45 (Jean Charles)	

**Important : La carte ASCL est obligatoire (14€), ainsi qu'un certificat médical à fournir avant le 31 octobre 2021.
Toute inscription prise ne fera l'objet d'aucun remboursement, quelque soit le motif.**

Fait à

Le
(Signature)